

Enseignement supérieur – Relations internationales

## Turquie - Répression universitaire et criminalisation de la liberté académique continuent de susciter l'inquiétude

À la veille d'une nouvelle journée d'audience des procès des 1128 « Universitaires pour la Paix » et au lendemain d'une nouvelle purge visant près de 3000 personnes, dont 105 universitaires, l'ARES dénonce la criminalisation de l'exercice de la liberté académique dans la Turquie de l'après 15 juillet 2016, où la répression universitaire est aujourd'hui devenue aussi banale qu'inquiétante.

Les premiers de ces 1128 universitaires turcs sont poursuivis individuellement depuis le 5 décembre dernier pour « propagande terroriste », coupables d'avoir lancé, en janvier 2016, un appel à une paix négociée avec la communauté kurde dans le Sud-Est du pays.

Pour la plupart déjà exclus définitivement de l'université, quatre d'entre eux avaient aussi été emprisonnés et étaient poursuivis depuis mars 2016.

Leur situation personnelle préoccupe l'ARES, qui dénonce, à la veille d'une **nouvelle journée d'audience** programmée ce 26 décembre et au lendemain d'une **nouvelle purge visant 105 académiques**, une **institutionnalisation de la répression universitaire** et l'installation, dans la Turquie de l'après coup d'État avorté de juillet 2016, d'une **véritable politique d'inquisition** menée à l'encontre de l'exercice de la liberté académique.

La nuit du 15 au 16 juillet 2016 avait été suivie, dans la foulée de l'instauration de l'état d'urgence, d'une série de limogeages et d'arrestations arbitraires sans précédent, notamment dans la fonction publique et dans les milieux académiques. Plus de 1500 doyens avaient ainsi été démis, quatre jours à peine après les événements, tandis que les universitaires étaient assignés au pays dès le 20 juillet.

Cette première vague répressive avait déjà laissé craindre une **sérieuse mise à mal des principes de liberté académique et d'autonomie institutionnelle** des établissements d'enseignement supérieur, qui **semble se confirmer tous les jours un peu plus** dans le pays.

L'ARES et les établissements d'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles continuent, dans ce contexte, de soutenir les établissements turcs, leurs étudiants, chercheurs, professeurs et membres des personnels, contraints d'évoluer dans un climat de suspicion permanente à l'égard de leurs activités de recherche et d'enseignement.

En complément aux **chaires** ou aux **bourses de recherche** déjà ouvertes en Fédération Wallonie-Bruxelles aux professeurs ou aux doctorants turcs, de **nouvelles actions de solidarité** sont en ce moment à l'étude via l'ARES.

Plusieurs **observateurs académiques envoyés par l'ULB** assisteront ce mardi aux audiences prévues à Istanbul dans le cadre de la longue série de procès qui s'annonce au moins jusqu'en mai prochain.

Les universitaires poursuivis rappellent la situation du journaliste indépendant et par ailleurs étudiant **Loup Bureau**, soupçonné de soutien au terrorisme par Ankara et incarcéré sommairement en août dernier avant d'être libéré en septembre. Elle rappelle aussi, en Iran, la figure du doctorant de l'ULiège, **Hamid Babaei**, condamné en 2013 à six ans de réclusion pour refus d'espionnage et incarcéré depuis lors à Téhéran, ou celle d'**Ahmadreza Djalali**, professeur invité de la VUB, contre lequel le Tribunal révolutionnaire iranien a prononcé la peine capitale le 21 octobre dernier, pour « haute trahison ».

Tous ces cas mettent en lumière les atteintes portées délibérément et durablement au principe de liberté académique.

« Conjugée à la liberté d'expression et à la liberté de la presse, **la liberté des chercheurs et des enseignants est pourtant vitale pour la démocratie. Elle doit être garantie par le législatif et l'exécutif, et 'sanctuarisée' par le pouvoir judiciaire** », rappelle l'administrateur de l'ARES, Julien Nicaise.

L'ARES appelle donc les autorités belges et européennes ainsi que l'ensemble de la communauté académique et scientifique à **maintenir la vigilance et la pression** envers Ankara **en condamnant fermement toute atteinte à l'autonomie institutionnelle des établissements** d'enseignement supérieur turcs, à la **liberté de leurs enseignants et de leurs chercheurs**, et au droit de leurs étudiants et des citoyens turcs à une **éducation** et à une **science pluralistes**.

## **CONTACT**

Benjamin Stewart / ARES / T +32 2 225 45 94 / M +32 479 865 833 / [benjamin.stewart@ares-ac.be](mailto:benjamin.stewart@ares-ac.be)

**L'ACADÉMIE DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (ARES)** est la fédération des établissements d'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Organisme d'intérêt public, elle est chargée de soutenir ces établissements dans leurs missions d'enseignement, de recherche et de service à la collectivité. Elle fédère 6 universités, 19 hautes écoles, 16 écoles supérieures des arts et 86 établissements d'enseignement supérieur de promotion sociale dont elle organise la concertation et pour lesquels elle promeut les collaborations à l'échelle nationale et internationale. En tant que coupole unique, l'ARES assure au secteur de l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles une coordination globale.

**EN SAVOIR + :** [WWW.ARES-AC.BE](http://WWW.ARES-AC.BE)